

# Les Ruptures Conventionnelles dans le département de la Haute-Marne en 2014

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE)

**Un taux d'homologation des demandes de rupture conventionnelle de 86 % en 2014.**

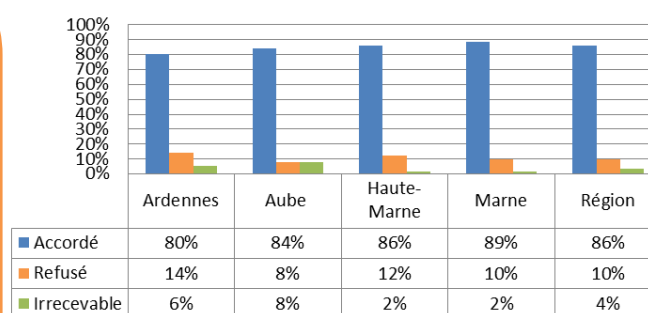
Le nombre de demandes d'homologation de ruptures conventionnelles adressées aux services de la Direccte en 2014 s'élève à 630\*, soit 37 % de plus qu'en 2013. Les demandes enregistrées en Haute-Marne représentent 11 % du total régional.

86 % de ces demandes ont été homologuées, 12 % ont été refusées et 2 % ont été déclarées irrecevables, dans la mesure où le dossier était incomplet (éléments de rémunération incomplets, absence de date ...). Les demandes refusées dans la Haute-Marne le sont principalement pour des motifs de non-respect des délais.

Lorsqu'on compare le poids des ruptures conventionnelles par département au poids de l'emploi salarié (*Source : Insee, estimations localisées d'emploi, 2013*), le recours à la rupture conventionnelle est sous-représenté dans le département de la Haute-Marne.

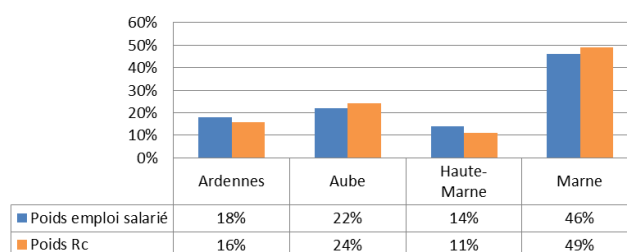
**\*Hors salariés protégés. Données issues de l'outil de gestion dématérialisée de demandes d'homologation**

Ventilation des demandes d'homologation par décision et par département en 2014



Source : Formulaires de demande d'homologation

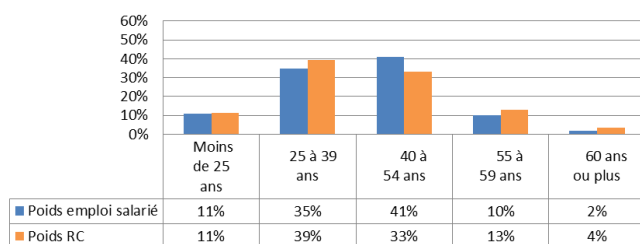
Comparatif entre le poids de l'emploi salarié et le poids des ruptures conventionnelles par département



Source : Insee et formulaires de demande d'homologation

**Les salariés âgés de 25 à 39 ans et les plus de 55 ans sont surreprésentés dans le recours aux ruptures conventionnelles.**

Comparatif entre le poids de l'emploi salarié et le poids des ruptures conventionnelles par tranche d'âge



Source : Insee et formulaires de demande d'homologation

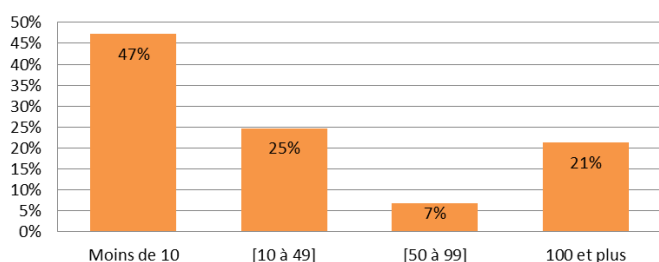
39 % des ruptures conventionnelles concernent des salariés âgés de 25 à 39 ans.

Lorsqu'on compare le poids des ruptures conventionnelles par tranche d'âge au poids de l'emploi salarié par tranche d'âge (*Source : Insee, RP2011*), on constate que les 25-39 ans sont surreprésentés, mais moins fortement que dans les autres départements. De plus, c'est le seul département qui affiche une surreprésentation du poids des ruptures conventionnelles par rapport au poids de l'emploi salarié pour les 55 ans et plus.



## La rupture conventionnelle est davantage mobilisée pour des employés, avec moins de 5 ans d'ancienneté et dans de petits établissements

Ventilation des demandes d'homologation par taille d'entreprises en 2014\*



Source : Formulaires de demande d'homologation

Ce sont les petites entreprises, de moins de 10 salariés, qui mobilisent le plus les ruptures conventionnelles (47 %), suivies des entreprises de 10 à 49 salariés (25 %).

La ventilation par taille d'entreprises dans la Haute-Marne est proche de celle de la région.

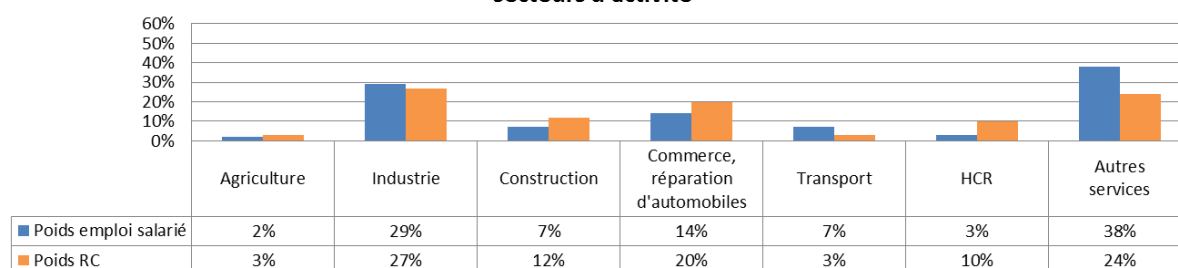
\*Données calculées à partir d'un taux de saisie de 80 %

Environ 48 % des demandes d'homologation concernent des employés et 30 % des ouvriers qualifiés ou non qualifiés. La part des ouvriers (30 %) est surreprésentée par rapport au niveau régional (28 %) et la part des employés est sous-représentée (48 % pour le département de la Haute-Marne et 51 % pour la région Champagne-Ardenne).

Environ 62 % des demandes d'homologation concernent des salariés avec une ancienneté de moins de 5 ans et 20 % des salariés avec une ancienneté de 5 à 10 ans. 82 % des salariés concernés ont donc une ancienneté inférieure ou égale à 10 ans.

## La rupture conventionnelle est surreprésentée dans la construction, le commerce, l'hébergement-restauration et l'agriculture.

Comparatif entre le poids de l'emploi salarié et le poids des ruptures conventionnelles par secteurs d'activité\*



\*Données RC calculées à partir d'un taux de saisie de 80 %

Source : Insee-CLAP 2012 et formulaires de demande d'homologation

Le secteur « industrie » concentre 27 % des demandes d'homologation. Ce taux est supérieur de 11 points au taux régional (16 %). Il reflète le tissu économique du département de la Haute-Marne qui reste industrialisé. Le secteur « autres activités de service » représente 24 % des demandes d'homologation. Ce taux est légèrement supérieur au taux régional (22 %).

Lorsqu'on compare le poids des ruptures conventionnelles par secteurs d'activité au poids de l'emploi salarié par secteurs d'activité (Source : Insee, CLAP 2012), le recours à la rupture conventionnelle est surreprésenté dans les secteurs de la construction, du commerce, réparation d'automobiles, de l'hébergement-café-restauration (HCR) et, dans une moindre mesure, dans le domaine de l'agriculture.

